

A stylized topographic map overlay in light green lines is positioned in the upper left corner of the image, showing concentric contour lines.

PLAN STRATÉGIQUE

2025-2028

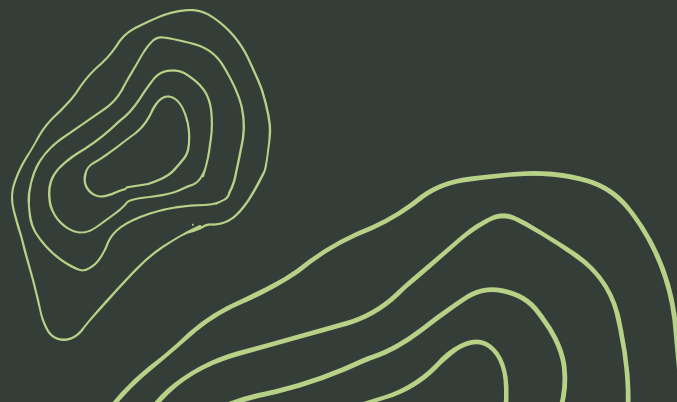


Éco~corridors
laurentiens

AGIR AUJOURD'HUI, POUR DEMAIN.

Les changements climatiques auront des répercussions imprévisibles sur nos écosystèmes au cours des prochaines années (Heal et Millner, 2014). Les milieux terrestres et aquatiques ont tendance à être résilients s'ils sont conservés dans des zones continues, connectées entre elles par des espaces naturels. Ainsi, la continuité des paysages naturels est l'une des stratégies les plus efficaces pour l'adaptation aux changements climatiques (Bencharif 2010, Berteaux et al. 2014). La région des Laurentides compte 55 espèces végétales et 41 espèces fauniques en situation précaire, dont vingt-trois oiseaux, deux amphibiens, huit reptiles et huit mammifères. Il est crucial de conserver les milieux naturels en les connectant entre eux à l'aide d'éco-corridors pour faire face à la crise de la biodiversité et améliorer la résilience du territoire face aux changements globaux (Keely et al. 2018).

En plus de favoriser la résilience écologique, la conservation de la nature permet de protéger les paysages emblématiques. Ces paysages offrent des espaces pour la récréation, l'observation de la faune et de la flore, ainsi que le bien-être de la population. Promouvoir un accès équitable à la nature renforce le lien entre les individus et la nature, et encourage des modes de vie sains (Weir 2020). De plus, la conservation de la nature permet la pratique d'une foresterie durable, cruciale pour la santé des écosystèmes forestiers, la lutte aux changements climatiques, et la protection de la biodiversité (Canada 2024, SFI 2021). De même, la connectivité écologique repose sur une agriculture durable qui favorise des pratiques qui préservent la qualité des sols, protègent les ressources en eau et maintiennent la biodiversité agricole, assurant ainsi la sécurité alimentaire à long terme (Gouvernement du Québec 2020). Un aménagement du territoire durable est également essentiel pour harmoniser le développement avec la conservation des milieux naturels. Cela inclut la planification de villes et de communautés intégrant des espaces verts, la protection des zones sensibles et l'adaptation du cadre bâti aux conditions environnementales (MAMH 2024).



Des territoires plus résilients et plus respectueux de la biodiversité nécessitent de repenser notre relation avec la nature et l'ensemble des êtres vivants, y compris les humains. La nature et l'humanité forment un tout indissociable. L'augmentation de la résilience des écosystèmes et de nos sociétés implique une reconnexion de l'être humain à la nature, la déconstruction des silos et des préjugés, ainsi que le renforcement des liens entre les individus. Cela inclut de revoir nos pratiques et de permettre une participation active de toutes les communautés, en particulier des peuples autochtones et des groupes marginalisés, dans la prise de décision, assurant ainsi des résultats plus équitables et durables (Barragan-Jason 2023).

La création et le maintien des éco-corridors et des zones protégées continues est ainsi une stratégie intégrale non seulement pour la protection de la biodiversité, mais également pour le bien-être humain et l'amélioration de la qualité de vie de nos communautés.



TABLE DES MATIÈRES

01

Pourquoi conserver les corridors écologiques ?

02

Mission et objectifs

03

Notre histoire

05

Nos valeurs

06

Notre approche

09

Nos principes de justice sociale

13

Nos champs d'intervention

14

Plan stratégique 2025–2028

16

Engagement #1

19

Engagement #2

23

Engagement #3

27

Références





**« DES MILIEUX NATURELS CONNECTÉS,
DES HUMAINS INTERCONNECTÉS »**

POURQUOI CONSERVER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES DES LAURENTIDES?

**POUR LA SANTÉ
PHYSIQUE ET
PSYCHOLOGIQUE
DE LA
POPULATION**

**POUR PROTÉGER
ET METTRE EN
VALEUR LES
PAYSAGES
NATURELS
EMBLÉMATIQUES
DE LA RÉGION**

**POUR UN
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL
INTÉGRÉ,
INCLUSIF ET
RÉSILIENT**

**POUR ASSURER
UN ACCÈS AUX
ESPACES VERTS
POUR LA
PRATIQUE
D'ACTIVITÉS
RÉCRÉO-
TOURISTIQUES**

**POUR
FAVORISER LA
QUALITÉ DES
MILIEUX DE
VIE DU
TERRITOIRE**

**POUR ASSURER
LA VIABILITÉ
DES
POPULATIONS
FAUNIQUES ET
FLORISTIQUES
ET METTRE EN
VALEUR LEURS
HABITATS**

**POUR MAINTENIR
LA RENOMMÉE
DES ATTRAITS
NATURELS
LAURENTIENS**

**POUR
VALORISER
L'UTILISATION
DURABLE DES
RESSOURCES**

**POUR
ACCROÎTRE LA
RÉSILIENCE
DE NOS
COLLECTIVITÉS**

NOTRE MISSION

Éco-corridors laurentiens est un organisme de bienfaisance qui met en œuvre une stratégie de conservation des milieux naturels et de protection des corridors écologiques dans les Laurentides, en étroite collaboration avec les organismes, les institutions et les citoyen.ne.s.

NOTRE VISION

Relier le parc national d'Oka au parc national du Mont-Tremblant par un réseau d'éco-corridors et d'aires protégées interconnectés traversant le territoire des Laurentides.

NOS PARTENAIRES



Organisations,
institutions et
propriétaires
agricoles et
forestiers



MRC, Villes,
Municipalités



Groupes citoyens,
OBNL en
environnement et
récrétourisme



Gouvernements



Universités



Nations et
peuples
autochtones

NOS OBJECTIFS

- Identifier les priorités et mettre en œuvre une stratégie de conservation
- Favoriser l'éclosion d'organismes et d'initiatives de conservation
- Soutenir les membres et les acteurs régionaux dans leurs activités de conservation, de gestion et de mise en valeur du territoire
- Recueillir et diffuser de l'information sur la conservation des milieux naturels des Laurentides et du Québec
- Organiser des activités de sensibilisation à la conservation à l'intention des organisations locales et régionales, des institutions municipales, des propriétaires fonciers et des citoyen.ne.s

NOS PRIORITÉS

- Agir en concertation
- Contribuer à augmenter le nombre et la superficie d'aires naturelles protégées et viser à les connecter entre elles
- Encourager la mise sur pied de nouveaux organismes et l'élaboration de nouvelles initiatives de conservation
- Penser régionalement, agir localement

NOTRE HISTOIRE

Depuis plus de dix ans, Éco-corridors laurentiens (ÉCL) soutient les membres et acteur.trice.s régionaux dans leurs activités de conservation et favorise l'éclosion d'organismes et d'initiatives de conservation grâce aux efforts de ses membres, de son conseil d'administration, de son personnel et de ses bénévoles.

Par le biais d'analyses de connectivité, de campagnes terrain de validation structurelle de corridors, d'accompagnement pour la réalisation de plans de conservation, ainsi que d'une multitude de partenariats et d'activités de concertation, ÉCL a pu identifier les priorités de conservation dans la région. À travers les années, ÉCL a également organisé de nombreuses activités de formation au maintien de la connectivité à l'intention des organisations locales et régionales, des institutions municipales et gouvernementales, et des citoyen.ne.s.

Éco-corridors laurentiens est engagé dans une mission double : non seulement relier les espaces naturels, mais également créer des liens entre les individus. Pour concrétiser cette vision, ÉCL a lancé diverses initiatives de concertation locales et régionales sur les thèmes de la conservation des milieux naturels et de la connectivité écologique. Depuis 2017, l'organisme collabore à la mise en œuvre de l'Initiative Québécoise Corridors Écologiques (IQCÉ) afin d'arrimer les stratégies de conservation locales et régionales à celle de l'ensemble de la province. ÉCL a également joint, en 2021, la Coalition des Montérégiennes afin de consolider ces paysages d'exception et les relier entre eux pour le bénéfice de l'ensemble de la population et de la biodiversité du sud du Québec.



Depuis 2020, ÉCL travaille activement à protéger légalement les espaces naturels d'intérêt via la création d'aires protégées en terres publiques et privées, en étroite collaboration avec les gouvernements, les institutions publiques et les citoyen.ne.s. De plus, ÉCL veille à maintenir la connectivité écologique de ces milieux à travers la mise en place de formations et d'accompagnements pour favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles et la restauration des milieux naturels. Ainsi, ÉCL a mis en place diverses collaborations avec les MRC/villes/municipalités afin de favoriser un aménagement du territoire qui intègre la biodiversité, ainsi qu'avec les milieux agricoles et forestiers pour l'adoption de pratiques durables.

Enfin, ÉCL collabore avec les universités, les institutions publiques et la société civile afin d'acquérir des connaissances sur la biodiversité et l'impact des activités humaines sur la nature. ÉCL a d'ailleurs développé, depuis 2021, un important partenariat avec l'Université Concordia afin de documenter l'impact des routes sur la biodiversité et formuler des recommandations destinées aux décideur.euse.s locaux et régionaux, aux ministères (Ministère des Transports et de la Mobilité durable, Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs), et aménagistes (MRC, villes, municipalités).

Éco-corridors laurentiens s'engage à poursuivre ses activités de conservation de la nature dans une perspective de connectivité écologique, grâce à des partenariats solides, une implication active des communautés et une approche inclusive et intégrée de l'aménagement du territoire et de l'utilisation des ressources naturelles.



NOS VALEURS

1. Respect

Nous respectons l'environnement et les êtres vivants qui le composent (respect de la nature, de nos communautés, de nos partenaires et de notre équipe).

2. Rigueur

Nous faisons preuve de rigueur dans la réalisation de nos projets et dans la qualité de nos partenariats (rigueur scientifique et qualité de travail, relations constructives et harmonieuses avec nos partenaires, bailleurs de fond, donateurs.trices et communautés).

3. Collaboration

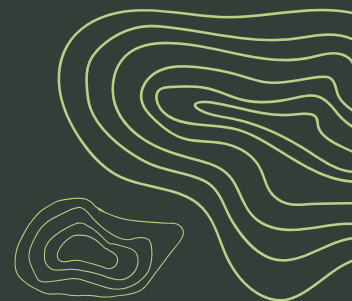
Nous mobilisons et rassemblons les acteurs et actrices locaux, régionaux et suprarégionaux autour de la conservation des milieux naturels: MRC/villes/municipalités, communautés autochtones, ministères, organisations de plein air, organismes en environnement, citoyen.ne.s, universités, partenaires forestiers et agricoles, entreprises, et toute autre personne ou organisation intéressée par la conservation.

4. Innovation

Nous croyons en l'importance de transformer la société en matière d'environnement en dépassant les conceptions traditionnelles et trouvant des solutions novatrices pour protéger la biodiversité. Nous encourageons une approche ouverte, inventive et inclusive pour relever les défis environnementaux actuels et futurs.

5. Engagement

Notre valeur d'engagement exprime notre détermination à faire de la conservation de la nature une priorité. Nous nous engageons à défendre et promouvoir cette cause, animé.e.s et inspiré.e.s par la persévérance et la mobilisation de notre équipe et de l'ensemble des organisations, institutions et personnes concernées.



NOTRE APPROCHE

Fort de son expertise multidisciplinaire, de sa fine connaissance du territoire et de ses solides partenariats, Éco-corridors laurentiens (ÉCL) protège, restaure et aménage de façon durable des habitats fonctionnels et interconnectés, assurant ainsi la pérennité, la régénération et la résilience de la nature. Enfin, et dans le même objectif, l'organisme rassemble, accompagne, mobilise et outille les organisations, institutions, gouvernements et communautés à différentes échelles d'intervention: locale, régionale, ou suprarégionale.



La collaboration occupe une place prépondérante au cœur de l'approche d'Éco-corridors laurentiens. Celle-ci repose sur une implication active des parties prenantes désireuses d'agir pour la conservation. ÉCL crée des espaces où les idées et les ressources sont partagées afin de concrétiser des initiatives bénéfiques pour la nature. En travaillant main dans la main avec ceux et celles qui sont prêt.e.s à s'engager, l'organisme renforce son impact et assure une portée plus large et plus significative de ses actions. Cette collaboration s'opère également à l'interne à travers une gouvernance inclusive et partagée qui permet d'intégrer diverses perspectives et expertises, renforçant ainsi la pertinence et l'efficacité des actions de l'organisme.



La complexité et l'intersectionnalité des défis actuels en matière de biodiversité, de justice environnementale et de changements climatiques exigent une collaboration active avec une grande diversité de partenaires, à de multiples échelles spatiales. L'approche de collaboration qui forme le socle du plan stratégique d'Éco-corridors laurentiens repose sur la mise en place d'une capacité collaborative (deSilva et al. 2022) pour l'ensemble des personnes concernées par la conservation des milieux naturels des Laurentides.

Notre approche de collaboration



Schéma inspiré du Cadre de capacité de collaboration de deSilva et al. (2022) et du Network for Landscape Conservation (2024) (librement traduit en français)

Ce qui structure nos collaborations (Intérieur du triangle) :

- Buts et objectifs collectifs : Définition commune de la vision, de la mission et des impacts souhaités des collaborations
- Stratégies et priorités partagées : Élaboration de plans ou de feuilles de route qui définissent des objectifs et des plans de travail communs
- Pratiques, aptitudes et outils collaboratifs : Formations et développement des compétences pour renforcer le leadership et la culture de collaboration
- Capacité de coordination : Un soutien administratif et une coordination assurés par des ressources dédiées
- Systèmes et infrastructures : Mise en place de systèmes de communication et de partage de données, de ressources et d'expertises
- Structures de prise de décision : Des modèles de gouvernance qui favorisent la collaboration et garantissent l'équité

Ce qui renforce nos collaborations (Périmètre du triangle) :

- Culture inclusive : Veiller à ce que l'ensemble des communautés concernées soient des participantes essentielles des partenariats
- Esprit collaboratif : Mise en place de pratiques et structures de prise de décision efficaces et équitables qui soutiennent une gouvernance collaborative et équitable
- Relations significatives : Développement de relations et de la confiance nécessaires à la résolution collaborative des défis environnementaux



NOS PRINCIPES DE JUSTICE SOCIALE

Éco-corridors laurentiens s'engage à promouvoir la justice sociale dans l'ensemble de ses initiatives. Nous croyons que la justice environnementale ne peut s'obtenir sans justice sociale et sommes déterminé.e.s à créer un environnement inclusif et valorisant où le respect, l'équité et la collaboration demeurent une priorité.

La conservation de la nature a souvent reposé sur des pratiques coloniales, écartant les droits, conceptions et savoirs ancestraux des **communautés autochtones** des initiatives et prises de décision. Il est essentiel de corriger cet écart afin que les membres des Premières Nations, Métis et Inuit définissent eux-mêmes ce que signifie pour eux la conservation. De plus, nous croyons que **l'accessibilité et l'inclusion** dans les espaces naturels doit être favorisée en éliminant toutes formes d'obstacles pouvant entraver cet accès. Nous croyons également que toute planification et mise en œuvre de la conservation doit évoluer de la simple consultation à la **co-création**, impliquant activement l'ensemble des parties prenantes. Enfin, nous souhaitons maintenir une culture organisationnelle fondée sur les valeurs de **respect et d'inclusion**, en intégrant des politiques, comportements et pratiques justes et équitables à tous les niveaux.





Piliers stratégiques

Relations avec les nations et peuples autochtones

Les traditions et connaissances des Premières Nations, Métis et Inuit représentent une perspective unique, forgée au fil de nombreuses générations par leur interaction directe avec la nature (Gadgil et al. 1993). Pourtant, les connaissances, les langues, les lois, les coutumes, les protocoles et les pratiques autochtones ne sont toujours pas reconnus et respectés. Ainsi, nous nous engageons à travailler en partenariat avec les nations et peuples autochtones en respectant pleinement leurs droits, incluant leurs droits à l'autodétermination, et en veillant à ce qu'ils fassent partie intégrante des prises de décisions dans les démarches de conservation (protection, restauration, utilisation durable). Nous croyons que les systèmes de connaissances peuvent interagir avec respect mutuel et bienveillance.

De surcroît, nous sommes pleinement conscient.e.s de la responsabilité qui incombe aux organismes de conservation de réviser leurs approches dans une perspective de décolonisation et d'œuvrer activement à la restitution de terres non cédées.

Enfin, nous nous engageons à soutenir et à collaborer avec les gouvernements autochtones (et les ONG autochtones, le cas échéant) ainsi qu'avec les gouvernements fédéral, provincial et régionaux pour développer et mettre en œuvre les aires protégées de conservation autochtones (APCA) dans les Laurentides.

Accessibilité et inclusion dans les espaces naturels

Nous sommes convaincu.e.s que l'accès à la nature est un droit fondamental universel, indépendamment de l'origine, de l'identité, des croyances, du genre, de l'orientation sexuelle, de l'âge, de la condition physique, du statut socio-économique ou toute autre caractéristique. Dans cette optique, nous veillons à ne pas renforcer les obstacles (systémiques, économiques, physiques, sociaux) qui limitent l'accès aux espaces naturels publics, en veillant à ce que nos initiatives de conservation bénéficient à l'ensemble de la population tout en préservant l'intégrité des milieux protégés et le respect des communautés locales.

De la consultation à la co-création

Passer de la consultation à la co-création valorise les connaissances des divers acteurs et actrices (communautés autochtones, société civile, gouvernements), renforce la confiance et la légitimité des décisions, et développe des solutions plus adaptées et durables. La co-création implique un processus collaboratif où toutes les parties prenantes travaillent ensemble dès le début de l'initiative pour définir les objectifs, élaborer les plans et mettre en œuvre les actions. En impliquant activement l'ensemble des parties prenantes, nous favorisons des projets de conservation innovants et résilients, répondant aux besoins réels des communautés, tout en respectant leurs savoirs et perspectives. La co-création permet également d'assurer une plus grande transparence et une appropriation collective des initiatives, garantissant ainsi des résultats plus équitables et durables.





Culture organisationnelle équitable et inclusive

Nous ne tolérons aucune forme de discrimination. Nous nous engageons à établir un environnement où chaque membre de l'organisation se sent à sa place, indépendamment de son origine, de son identité ou de ses croyances. Où chacun.e est traité.e avec dignité et respect, et où les diverses expériences et savoirs sont célébrés et valorisés. Toute forme de discrimination, qu'elle soit basée sur l'origine, l'identité, les croyances, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la condition physique ou toute autre caractéristique, est strictement interdite et fera l'objet de mesures appropriées. Nous mettons également l'accent sur l'éducation et la sensibilisation de tous les membres de l'organisation aux enjeux liés à l'équité et l'inclusion. Cela comprend, entre autres, la reconnaissance des privilèges et des biais inconscients, la compréhension des défis auxquels sont confrontées les communautés marginalisées, ainsi que les connaissances et les compétences nécessaires pour reconnaître et combattre les préjugés et les discriminations. Parallèlement, nous adoptons des politiques et pratiques équitables en matière de recrutement, de promotion, de rémunération et de rétention des employé.e.s. Cela implique d'identifier et de corriger les écarts de représentation au sein de l'organisation, particulièrement aux postes décisionnels, et de mettre en place des mesures pour favoriser l'équité des chances.

NOS CHAMPS D'INTERVENTION

Protection

Notre engagement envers la protection des écosystèmes se manifeste par la création d'aires protégées en terres publiques et privées. À ce titre, Éco-corridors laurentiens coordonne la mise en place d'initiatives de protection de terres à haute valeur écologique et offre son soutien aux partenaires engagés dans ces démarches.

Restauration

Nous intervenons dans la restauration des écosystèmes. Ces actions visent à réhabiliter et à renforcer la résilience des milieux, en favorisant leur régénération et en rétablissant leur fonctionnement écologique. Cette démarche contribue non seulement à la santé des écosystèmes, mais également à celle des communautés qui en dépendent.

Utilisation durable

ÉCL s'engage pour une utilisation durable des ressources naturelles, qui inclut la pratique d'activités de plein air, la foresterie, l'agriculture, ainsi qu'un aménagement du territoire durables. Nous œuvrons à équilibrer les activités humaines avec la capacité de support des écosystèmes, en veillant à ce que l'utilisation des ressources naturelles soit équitable et responsable.





PLAN STRATÉGIQUE

2025-2028

Le plan stratégique d'Éco-corridors laurentiens repose sur quatre capacités organisationnelles qui nous permettent de répondre efficacement aux enjeux de conservation dans les Laurentides. Notre **capacité adaptative** nous permet de réagir rapidement au changement en ajustant nos approches et stratégies afin de maximiser notre impact. Notre **capacité de leadership** soutient nos efforts de mobilisation et de concertation autour de la conservation des milieux naturels. Grâce à notre **capacité de gestion**, nous utilisons nos ressources de façon rigoureuse afin de catalyser et soutenir les initiatives de conservation de la région. Enfin, notre **capacité opérationnelle** traduit nos engagements en actions concrètes, grâce à une structure organisationnelle solide et l'expertise nécessaire pour atteindre nos ambitions et mettre en oeuvre nos actions stratégiques.

Nos engagements clés

1. La protection légale des milieux naturels d'intérêt
2. Un aménagement du territoire respectueux de la biodiversité
3. Le soutien des initiatives et la catalyse de partenariats, la création d'outils, ainsi que l'acquisition et la diffusion de connaissances

PLAN STRATÉGIQUE 2025–2028



ENGAGEMENT #1

Éco-corridors laurentiens s'engage à œuvrer pour que les milieux naturels d'intérêt de la région soient protégés légalement et à perpétuité dans le but de favoriser la connectivité écologique



ENGAGEMENT #2

Éco-corridors laurentiens s'engage à promouvoir un aménagement du territoire respectueux de la connectivité écologique, de la biodiversité, des services écologiques et des communautés



ENGAGEMENT #3

Éco-corridors laurentiens s'engage à soutenir et à catalyser les initiatives et les partenariats, à acquérir et à diffuser des connaissances, ainsi qu'à créer des outils pour favoriser la conservation des milieux naturels, de la connectivité écologique, de la biodiversité et des services écologiques

PLAN STRATÉGIQUE 2025–2028

ENGAGEMENT #1

Éco-corridors laurentiens s'engage à œuvrer pour que les milieux naturels d'intérêt de la région soient protégés légalement et à perpétuité dans le but de favoriser la connectivité écologique

Partenaires

MRC/municipalités/villes, gouvernements autochtones, provincial, et fédéral, partenaires forestiers, organismes de conservation, OBNL en environnement, OBNL autochtones, communautés, résident.e.s, entreprises et institutions

Ambition 1

D'ici 2028, ÉCL et ses partenaires ont protégé 168 000 ha (28%) de milieux naturels dans les Laurentides



Actions 1

Inclure les nations et peuples autochtones dans les processus décisionnels concernant la création d'aires protégées



1

Agir en concertation pour augmenter la superficie des aires protégées en territoire public



2

3

Soutenir la création d'aires protégées de conservation autochtones (APCA)

Promouvoir la conservation volontaire et les incitatifs fiscaux qui encouragent la conservation, en s'appuyant sur l'expertise disponible en région

4

5

Constituer un répertoire des zones prioritaires pour la conservation, en tenant compte des spécificités de chaque secteur, afin d'orienter stratégiquement les efforts de protection



Mettre en place une stratégie inter-organismes pour l'acquisition de terrains en terres privées

6

7

Selon la Politique d'acquisition d'ÉCL, acquérir des terrains pour la création d'aires protégées privées



Actions 1 (suite)

Innover en collaborant avec d'autres secteurs (par exemple : culture, arts, développement social, santé, économie)



8

Soutenir les villes, municipalités, MRC, organismes et résident.e.s dans leurs démarches d'acquisition de terrains à des fins de conservation

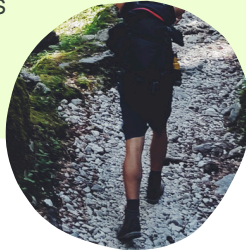


9

10

Créer une communauté de pratiques pour la conservation volontaire

Mettre en place une ressource et un service dédié à l'intendance des aires protégées



11

Célébrer les succès en valorisant les initiatives et les partenaires

12

Évaluer les différentes sources de financement (campagnes de dons, mécanismes de compensation environnementale, fonds dédiés à la conservation, crédits carbone, etc.) afin de soutenir financièrement les initiatives de conservation



13

Collaborer avec les gouvernements locaux, régionaux et nationaux pour identifier et mettre en place des pratiques et politiques en matière de protection de la biodiversité et améliorer les incitatifs à la conservation



14



ENGAGEMENT #2

Éco-corridors laurentiens s'engage à promouvoir un aménagement du territoire respectueux de la connectivité écologique, de la biodiversité, des services écologiques et des communautés

Partenaires

MRC/municipalités/villes, gouvernements autochtones, provincial, et fédéral, partenaires forestiers et agricoles, organismes de conservation, OBNL en environnement, OBNL autochtones, communautés, résident.e.s, entreprises et institutions

Ambition 2.1

D'ici 2028, l'ensemble des MRC du territoire d'action d'ÉCL ont inclus des dispositions dans leur schéma d'aménagement pour protéger les réseaux écologiques et ont mis en place un plan d'action ou une politique dédiée spécifiquement à la conservation de ces réseaux



Actions 2.1

Soutenir l'inclusion des nations et peuples autochtones dans les processus décisionnels concernant l'aménagement du territoire

1

Collaborer avec les MRC pour la mise en application des Orientations Gouvernementales en Aménagement du Territoire (OGAT) et la mise en œuvre des Plans Régionaux des Milieux Humides et Hydriques (PRMHH), dans une perspective et une cohérence régionale et nationale

2

Promouvoir et soutenir la mise en œuvre des plans de conservation



3

4

Assurer la mise en place et la pérennisation du programme Municipalité Éco-connectée (MEC) : établir un fonds dédié, affecter une ressource spécifique, accompagner les MRC, villes et municipalités, et promouvoir celles qui obtiennent la certification

Développer et soutenir la mise en œuvre de projets innovateurs de grande envergure, tels que la mise en place de trames noires et l'aménagement du premier passage surélevé dédié à la faune

5



Ambition 2.2

D'ici 2028, 75% des municipalités présentes sur le territoire d'action d'ÉCL ont inscrit les réseaux écologiques dans leur plan d'urbanisme et ont mis en œuvre des mesures concrètes pour protéger ces corridors (adoption de politiques, de plans d'action et de budgets, protection légale des territoires et mise en place de suivis pour mesurer l'atteinte des objectifs)

Actions 2.2

Mobiliser et accompagner les municipalités à inclure la connectivité dans leurs outils de planification et de réglementation



1

Souligner et promouvoir les réussites en matière d'aménagement du territoire respectueux de la connectivité et de la biodiversité



2

Mettre en place des formations sur les bonnes pratiques en conservation afin de favoriser l'intégration de la connectivité au sein des outils de planification territoriale et promouvoir leur diffusion auprès des municipalités



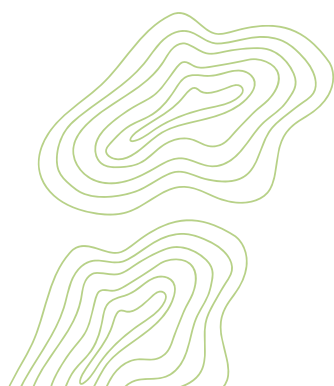
3

Partager les connaissances sur les bénéfices et la valeur des passages fauniques et des corridors écologiques (p.ex. : cadre de vie, adaptation aux changements climatiques, réduction des collisions véhicule-faune, bénéfices pour la santé, avantages économiques, etc.)

4

5

Collaborer avec les communautés autochtones, ainsi que les regroupements municipaux et inter-MRC (p.ex. : UMQ, Table des Préfets, etc.) afin d'inclure la connectivité dans les outils de planification et de réglementation



Actions 2.2 (suite)

Faire la démonstration que les actions de conservation constituent un avantage pour les municipalités en termes d'écofiscalité



Soutenir les ambassadeurs et ambassadrices municipaux de la conservation

6

Inclure la densification urbaine et la lutte contre l'étalement urbain dans les stratégies de conservation, bâtir un argumentaire basé sur les études de cas et en faire la promotion

7

8

Mobiliser des financements pour assister les municipalités ayant des ressources limitées



9

10

Créer des banques d'actions prioritaires pour les plans d'action municipaux





ENGAGEMENT #3

Éco-corridors laurentiens s'engage à soutenir et à catalyser les initiatives et les partenariats, à acquérir et à diffuser des connaissances, ainsi qu'à créer des outils pour favoriser la conservation des milieux naturels, de la connectivité écologique, de la biodiversité et des services écologiques

Partenaires

MRC/municipalités/villes, gouvernements autochtones, provincial, et fédéral, partenaires forestiers et agricoles, organismes de conservation, OBNL en environnement, OBNL autochtones, communautés et résident.e.s

Ambition 3.1

D'ici 2026, le réseau des organisations et institutions impliquées dans la conservation des milieux naturels est structuré et collabore vers une vision commune



Actions 3.1

Inclure les nations et peuples autochtones dans les processus décisionnels des initiatives de concertation en conservation

1

Consolider les initiatives de concertation régionales (par exemple : Alliance Nature Laurentides, Réseau régional pour la connectivité de l'Outaouais et des Laurentides) et mettre en place des ressources et outils dédiés à la mobilisation des publics et à la coordination des initiatives

2



Renforcer les liens avec le secteur économique (entreprises, promoteurs)

3

Collaborer avec la Table de Gestion Intégrée des Ressources et du Territoire (TGIRT)

4



Créer des communautés d'échange et de réflexion sur la foresterie et le récréotourisme durables dans les Laurentides

5

Établir une expertise régionale en agroforesterie en rassemblant les acteurs et actrices agricoles, forestiers, municipaux, académiques, les communautés autochtones, ainsi que les ministères et l'ensemble des personnes concernées

6



Ambition 3.2

D'ici 2028, ÉCL et ses partenaires auront mis à la disposition les outils et ressources nécessaires pour soutenir la réalisation de projets de conservation dans les Laurentides

Actions 3.2

Diffuser les outils de conservation, par exemple via des infolettres municipales et citoyennes

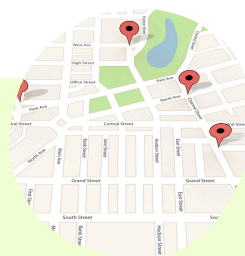


1

Développer un répertoire d'outils sur l'aménagement durable des milieux naturels, des zones urbaines, des espaces agricoles et des réseaux de sentiers

2

3



4

Élaborer un programme de formations et mettre en place une banque de formations enregistrées



5

Étendre l'accessibilité aux publics anglophones par la traduction des outils et la création d'un lexique sur la conservation

Actions 3.2 (suite)

Élaborer un outil sur le développement des passages fauniques et la mise en œuvre de projets pilotes



6

Faire reconnaître des projets d'Autres Mesures de Conservation Efficaces (AMCE) et de Mesures de Conservation Complémentaires (MCC) dans la région



7

8

Mettre en place un système de suivi de la biodiversité et établir des partenariats scientifiques, institutionnels et citoyens (incluant la tenue de formations, d'inventaires, de bioblitz, la création et le partage de bases de données, etc.)



Références

- Barragan-Jason, G., Loreau, M., de Mazancourt, C., Singer, M., Parmesan, C. (2023). Psychological and physical connections with nature improve both human well-being and nature conservation: A systematic review of meta-analyses. *Biological Conservation*. Vol. 277 (109842). <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2022.109842>
- Bencharif, S-T. (2010). *Climate Change and connectivity : Are corridors the solution?* Queen's University. 41 p.
- Berteaux, D., Casajus, N., Blois, Sylvie de., (2014) *Changements climatiques et biodiversité du Québec: vers un nouveau patrimoine naturel*, Presses de l'Université du Québec, 206 p.
- deSilva, S., Farrell, S., Knoblock, G. (2022). *Increasing collaborative capacity and infrastructure for landscape stewardship [White paper]*. California Landscape Stewardship Network.
- Gadgil, M., Berkes, F., Folke, C., (1993). Indigenous Knowledge for Biodiversity Conservation. *Biodiversity: Ecology, Economics, Policy*. Vol. 22 (2/3). Pp. 151-156. <https://www.jstor.org/stable/4314060>
- Gouvernement du Canada. (2024). *Aménagement forestier durable au Canada*. <https://ressources-naturelles.canada.ca/nos-ressources-naturelles/forets/amenagement-forestier-durable/amenagement-forestier-durable-au-canada/24362>
- Gouvernement du Québec. (2020). *Agir, Pour une agriculture durable Plan 2020-2030*. 38 p. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecherie-alimentation/publications-adm/dossier/plan_agriculture_durable/PL_agriculture_durable_MAPAQ.pdf
- Gouvernement du Québec. (2024). *Orientations gouvernementales en aménagement du territoire*. 151 p. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/amenagement_territoire/orientations_gouvernementales/BRO_og_at_groupesABC.pdf
- Heal, G. et Millner, A. (2014). Uncertainty and Decision Making in Climate Change Economics. *Review of Environmental Economics and Policy*. Vol. 8 (1). <https://doi.org/10.1093/reep/ret025>
- Keely, A., Ackerly, D., Cameron, R., Heller, N., Huber, P., Schloss, C., Thorne, J., Merenlender, A. (2018). New concepts, models, and assessments of climate-wise connectivity. *Environmental Research*. Vol. 13 (073002). 19 p. <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/aacb85/pdf>
- Sustainable Forestry Initiative. (2022). *Normes et Règles*. 242 p. https://forests.org/wp-content/uploads/2022_SFI_Standard-Jan2022-FRENCH.pdf
- Weir, K. (2020). *Nurtured by nature*. American Psychological Association. Vol. 51(3). p. 50. <https://www.apa.org/monitor/2020/04/nurtured-nature>



Éco~corridors
laurentiens

517 rue Saint-Georges
Saint-Jérôme, Québec, J7Z 5B6
info@ecocorridorslaurentiens.org
ecocorridorslaurentiens.org